



association
hospitalière
de Bretagne

Service Communication
☎ 02 96 57 12 19
☎ 02 96 57 10 34
a.urvoit@ahbretagne.com

INVITATION PRESSE



Première pierre du futur pôle ambulatoire adultes de Pontivy Vendredi 12 juillet 2019 à 15h

Dans le cadre du regroupement des dispositifs ambulatoires de psychiatrie générale adultes (Hôpital de Jour, Centre Médico-Psychologique et Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel) de Pontivy, l'Association Hospitalière de Bretagne pose la première pierre du futur pôle le vendredi 12 juillet 2019 à 15h.

Dans le cadre du projet d'établissement 2018-2022, les orientations structurantes pour notre filière de soins « psychiatrie générale adulte » sont de renforcer notre engagement dans le virage ambulatoire et de réduire le recours aux dispositifs hospitaliers. Cela se traduit notamment par l'évolution de l'offre des Centres Médico-Psychologiques et Hôpitaux de Jour vers une palette de soins graduée, disposant de moyens pour répondre aux situations urgentes et non programmées. Sur Pontivy, ces orientations se traduisent concrètement par un ambitieux projet immobilier, regroupant les dispositifs ambulatoires - Hôpital de Jour Adultes (HJA), Centre Médico-Psychologique (CMP) et Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) - sur un même site.

Ce projet poursuit l'ambition d'améliorer, de renforcer et d'adapter notre offre publique de santé mentale aux enjeux de demain : il apportera des conditions d'accueil optimales pour les patients de Pontivy et de sa région, dans le cadre des activités ambulatoires de psychiatrie générale, à savoir 15 places d'hôpital de jour pouvant accueillir quotidiennement 20 patients et des consultations pluri professionnelles. Une vingtaine de personnes exerceront par ailleurs au sein de cette structure, intégrant médecins, infirmiers, psychologues, professionnels paramédicaux et socio-éducatifs.

Siège Social de l'Association Hospitalière de Bretagne
Centre Hospitalier - 22110 PLOUGUERNÉVEL

☎ 02 96 57 10 00 - FAX : 02 96 36 03 24 - www.ahbretagne.com

INVITATION PRESSE

Il a également pour objectif de destigmatiser la psychiatrie et de promouvoir l'insertion dans la cité des personnes avec handicap psychique ; une démarche qui a toujours été soutenue et encouragée par les élus à Pontivy et qui s'inscrit pleinement dans les orientations de nos politiques publiques.

En effet, le virage ambulatoire nous conduit à investir sur des structures de dimensionnement important, permettant un accueil et un accès aux soins au plus proche de l'endroit où vivent les usagers. En ce sens, il est primordial que cet investissement de plus de 4,2 M€ puisse être implanté sur la ville de Pontivy.

Le site et les locaux actuels étaient déjà dévolus à une activité de psychiatrie (hôpital de jour enfants), qui a été transférée fin 2015 au sein d'une construction neuve offrant une surface nettement plus importante rue Alice Pasco à Pontivy.

Le bâtiment actuel, d'une surface utile de 550 m² sur 3 niveaux, pose des problèmes importants en termes d'accessibilité aux handicaps. Sur ces bases, il ne peut être envisagé d'y implanter une activité de consultation ou d'hôpital de jour dans des conditions d'accueil adaptées, pour les 20 années à venir (accès des personnes à mobilité réduite, vieillissement de la population...). La configuration actuelle de l'implantation immobilière ne permet pas non plus le stationnement de véhicules dans des conditions sécurisées.

C'est pourquoi nous proposons **un projet architectural contemporain et de qualité, qui répond aux normes environnementales et d'urbanisme**, en conservant un abri marquant l'histoire du site. Le programme immobilier tel que défini avec les équipes pluri-professionnelles prévoit un espace de 1600 m² répartis sur 3 étages, composé d'un espace d'accueil et d'orientation, de nombreux bureaux de consultations et salles d'activités, apportant ainsi des conditions d'accueil optimales pour les patients du secteur de Pontivy et améliorant les conditions de travail des professionnels. **Ce projet apportera de plus, de l'activité dans le quartier, soit un aspect très positif pour l'environnement.** Il comprend de nombreuses places de parking afin de limiter l'impact sur les riverains. La démolition a débuté en avril dernier, après obtention du permis de construire en mars. Les travaux de construction ont débuté pour s'achever en septembre 2020. L'ouverture est envisagée début du dernier trimestre 2020.





association
hospitalière
de Bretagne

Service Communication

☎ 02 96 57 12 19

☎ 02 96 57 10 34

a.urvoit@ahbretagne.com

INVITATION PRESSE



À cette occasion, vous êtes cordialement invité à la pose de la première pierre le :

Vendredi 12 juillet 2019 à 15h
7 rue des Ajoncs 56300 PONTIVY

En présence de Mme Nicole LE PEIH, Députée de la 3^{ème} Circonscription du Morbihan, Mme Marie GESTIN, Adjointe à la Directrice de l'ARS DT 22, Mme Claire MUZELLEC-KABOUCHE, Directrice ARS DT 56, Mme Christine LE STRAT, Maire de Pontivy et M. Pierre LE RAY, Président du Conseil d'Administration de l'AHB.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Alexandrine URVOIT-BOULET,
Chargée de la Communication